

Va-ton accepter le bradage annoncé du 2nd degré ???

A la fin du mois d'avril 2013, les différentes fédérations syndicales représentatives ont été reçues par le Ministère de la Fonction Publique. Les propositions suivantes ont été faites (sans document écrit) :

- un taux d'indexation "DOM" de 40% pour les agents **titulaires** des 3 fonctions publiques... effectif selon un échelonnement sur **8** années. **Rien n'est prévu pour les contractuels.**
- la suppression de l'Indemnité d'éloignement pour les personnels en séjour, remplacée par une indemnité de sujétion géographique de 20 mois pour 4 ans... et par famille (en cas de couple de fonctionnaires, le conjoint à l'indice plus élevé a une indemnité majorée de... 10%). La référence affichée étant le nouveau décret « Guyane » du 15 avril 2013. Cette proposition a été faite à la FSU : le Ministère a parlé d'une indemnité de 10 à 20 mois à la CGT!

Le remplacement de l'IE par une indemnité de 20 mois (hypothèse haute!) correspondrait à une brutale dégradation des rémunérations des collègues en séjour : plus de 7 mois de salaire en moins sur 4 ans pour un collègue seul, soit près de 2 mois par an... et pas moins de 32 mois en moins pour un couple en séjour, soit 8 mois de salaire en moins par année !!! Ceci sans compter que l'indexation à 40% ne serait effective qu'en 2020... alors que la suppression de l'IE devrait au contraire être très rapide. Sans compter aussi la pression fiscale, la disparition liée du remboursement partiel de loyer, du voyage inter séjour...

Dans le 2nd degré, 90% de nos collègues viennent de l'extérieur. Plus de 80% touchent une indemnité d'éloignement.

Dans un département en construction, attirer des collègues de l'extérieur est une nécessité absolue.

L'Etat doit en prendre conscience et faire enfin un effort d'ampleur sur au moins une génération afin que nos élèves bénéficient de la même qualité d'éducation qu'en métropole et qu'ils forment les cadres de demain, dans les classes, les administrations, l'hôpital et dans les entreprises. Cet effort est fait depuis des années dans le Pacifique, pourquoi pas à Mayotte ???

Toute autre politique à courte vue est folle : elle ne fera qu'alimenter les ressentiments d'une population qui a beaucoup cru au département et laissera bien peu d'espoir à une jeunesse qui mérite autre chose.

Tous ensemble le 14 mai, exigeons que l'Etat revoie sa copie et entreprenne avec les acteurs sociaux des négociations pour un véritable développement du département.

- Pour une indexation qui tienne compte de la réalité du coût et des conditions de vie à Mayotte!
- > Pour une prise en compte des non titulaires!
- Pour un dispositif indemnitaire permettant de renforcer l'attractivité du département!

Rendez-vous dès 8h00 le 14 Mai place de la République de Mamoudzou (près de l'office de tourisme) pour une grande manifestation unitaire!